

L'égalité femmes – hommes et les agents du Département

Résultats de l'étude

Equipe évaluation des politiques publiques
Direction de la stratégie, de l'organisation et de l'évaluation

Janvier 2017





Objet et méthode de l'étude

- Objectif de l'étude : favoriser la prise en compte des enjeux d'égalité femmes – hommes dans le pilotage stratégique et opérationnel et dans les pratiques des professionnels

- Rappel : l'étude se décline en 3 volets :
 1. Etat des lieux des différences et/ou inégalités entre femmes et hommes (rapport n°1, accessible à tous sur Eureka)

 2. Analyse des représentations et pratiques des agents par le biais d'un questionnaire adressé à l'ensemble des agents (rapport n°2, objet de cette présentation)

 3. Approche prospective (plans d'action) via des rencontres avec les équipes de direction (2^{ème} trimestre 2017)



Rapport n°2 : L'égalité femmes – hommes et les agents du Département

L'enquête par questionnaire

- Questionnaire à l'ensemble des agents : 1 500 réponses, soit 20%
- Centré sur le regard des agents sur les réalités qu'ils vivent au quotidien, sur leurs représentations et sur leurs pratiques professionnelles
- Un matériau quantitatif et qualitatif riche

Questionnement

- L'égalité entre les femmes et les hommes dans la société
- L'égalité entre les usagers (femmes et hommes) des politiques du Département
- L'égalité entre femmes et hommes au travail, au sein du Département
- Comment le Département pourrait-il favoriser l'égalité entre les femmes et les hommes?

Les agents départementaux et les répondants au questionnaire

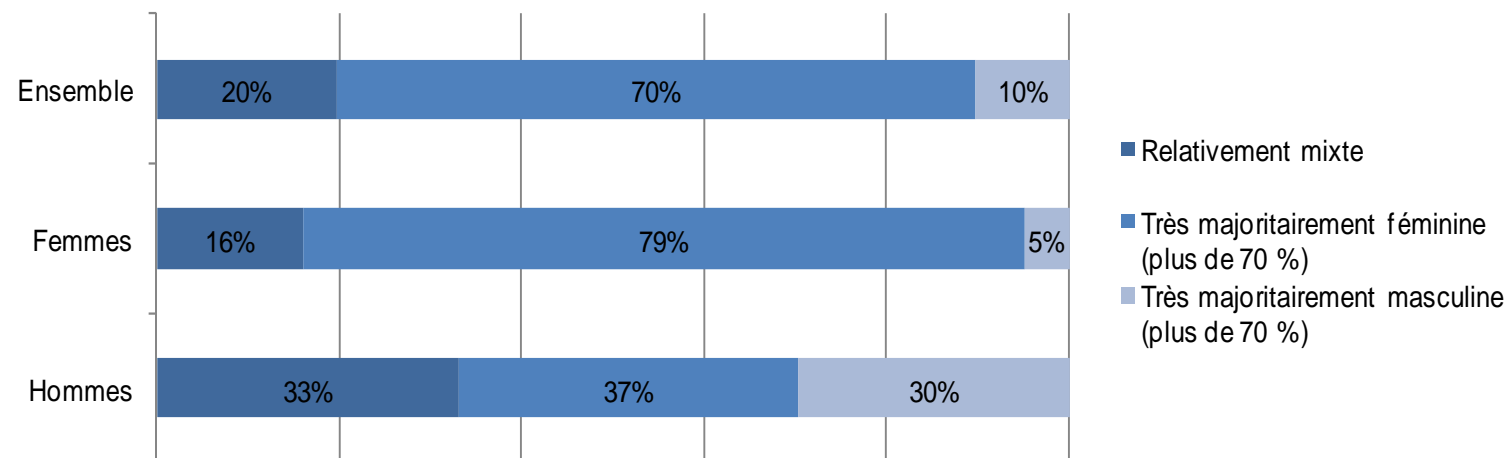
Les agents

- Pour rappel : 75% de femmes, 92% dans le Pôle solidarité, 46% sur les emplois de direction
- Des métiers à + de 90% féminins : médico-social et social, métiers administratifs de cat. B et C.
- Des métiers à + de 85% masculins : métiers techniques de cat. B et C.

Les répondants

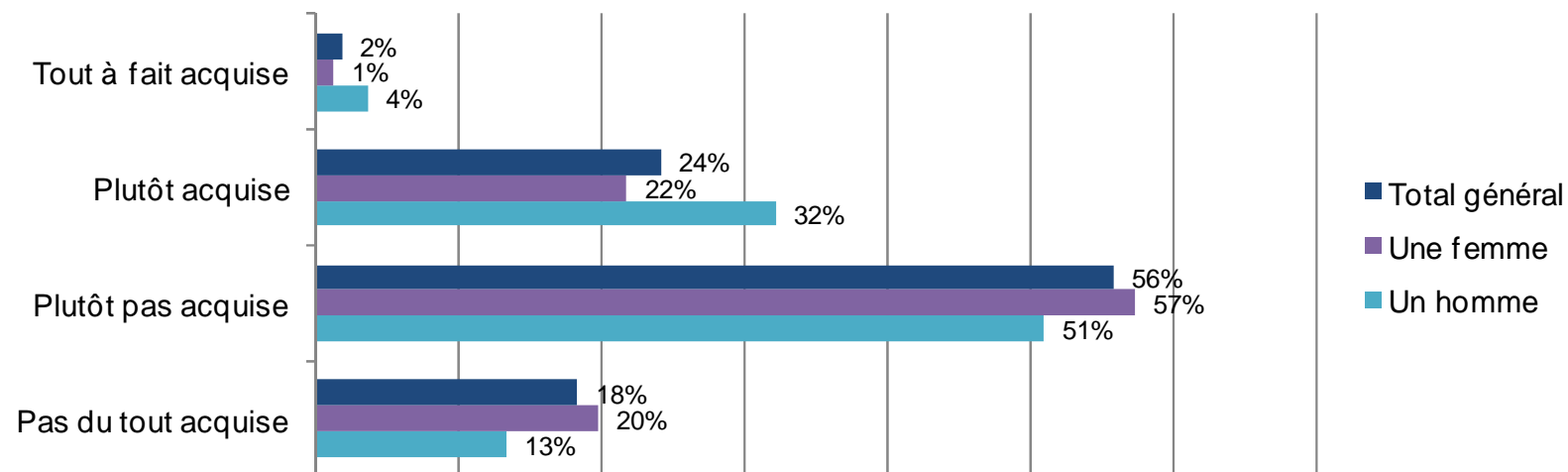
- 1500 agents, très grande diversité
- Sous-représentation des ATTEE et auxiliaires de puér. (QR papier), sur-représentation des cat. A

- 79% des femmes travaillent dans des équipes féminines.
- 54% des femmes travaillent en contact avec des usagers, contre 39% pour les hommes.



L'égalité entre les femmes et les hommes dans la société (1/2)

Selon vous, l'égalité entre les femmes et les hommes dans la société est :

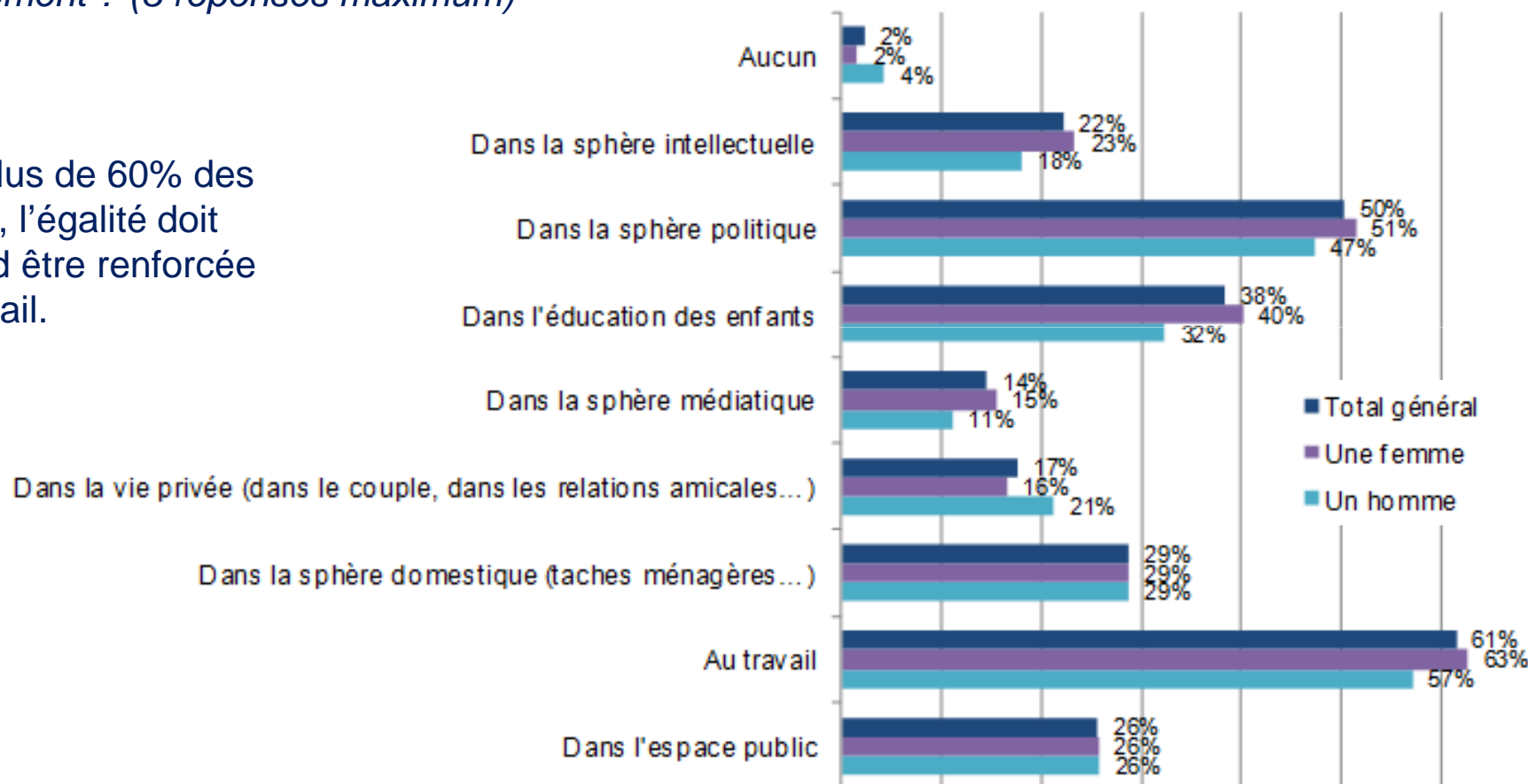


- Pour les agents, l'égalité n'est « plutôt pas acquise » (56%). Seulement un quart l'estiment « plutôt » (24%) ou « tout à fait » (2%) acquise.
- Les femmes considèrent moins souvent que l'égalité est acquise (23%) que les hommes (36%).

L'égalité entre les femmes et les hommes dans la société (2/2)

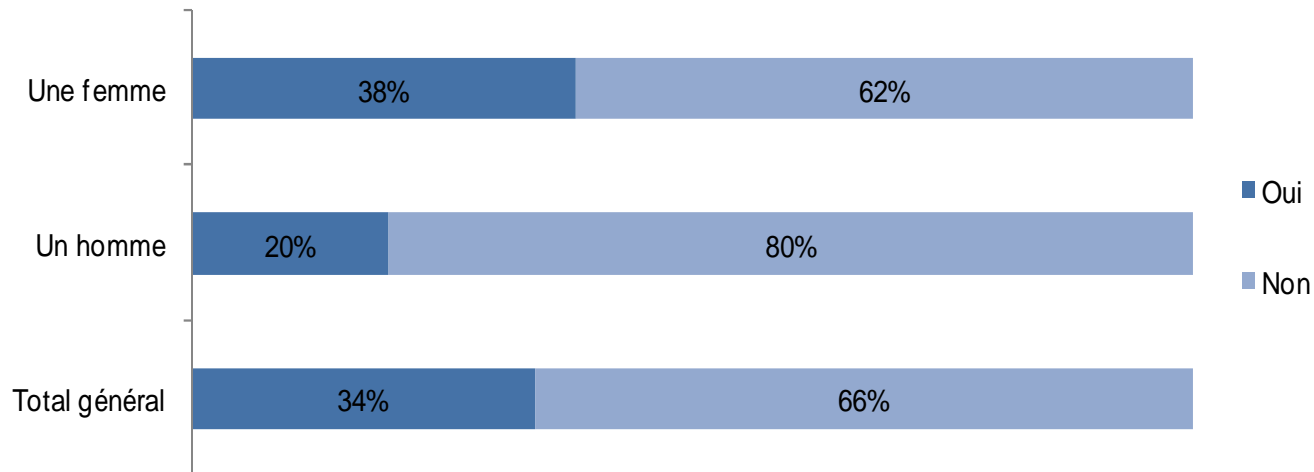
Selon vous, dans quel(s) domaine(s) l'égalité entre les femmes et les hommes doit-elle être renforcée prioritairement ? (3 réponses maximum)

Pour plus de 60% des agents, l'égalité doit d'abord être renforcée au travail.

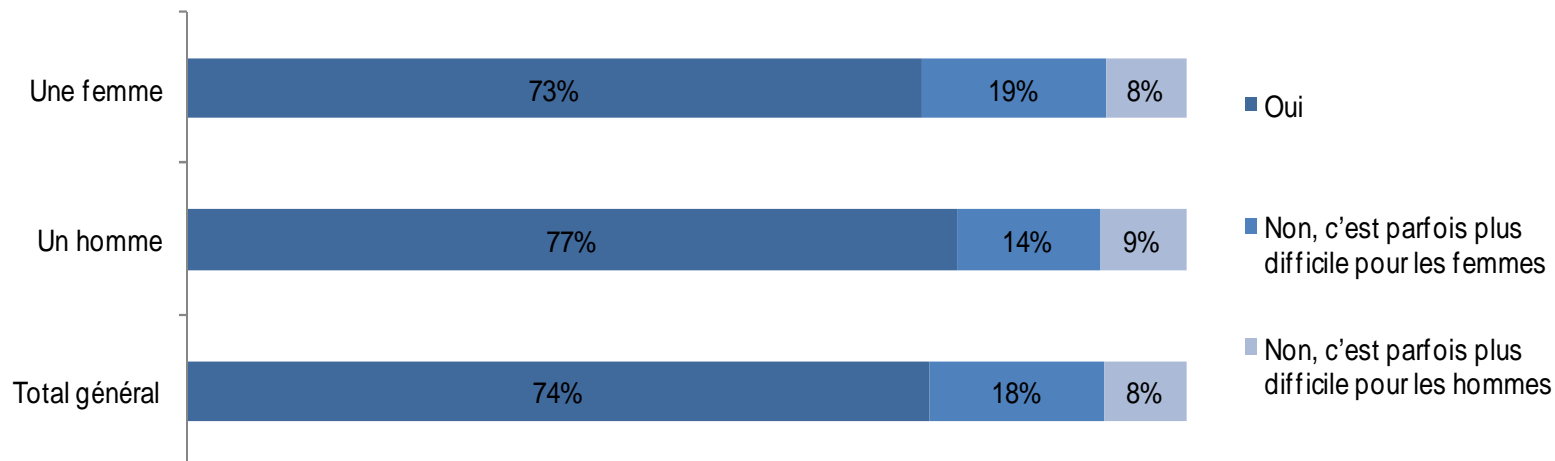


Egalité entre femmes et hommes dans les politiques départementales (1/2)

Dans votre domaine, parmi les usagers, avez-vous constaté des **problématiques et des besoins** différents entre les femmes et les hommes ?

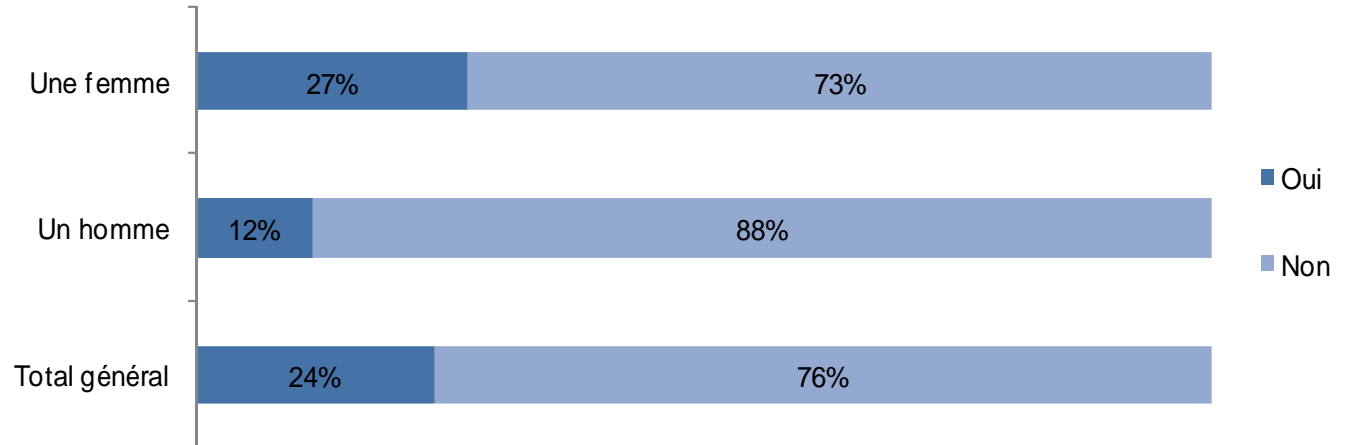


Dans votre domaine, considérez-vous que **l'accès aux services et prestations du Département est égalitaire** ?

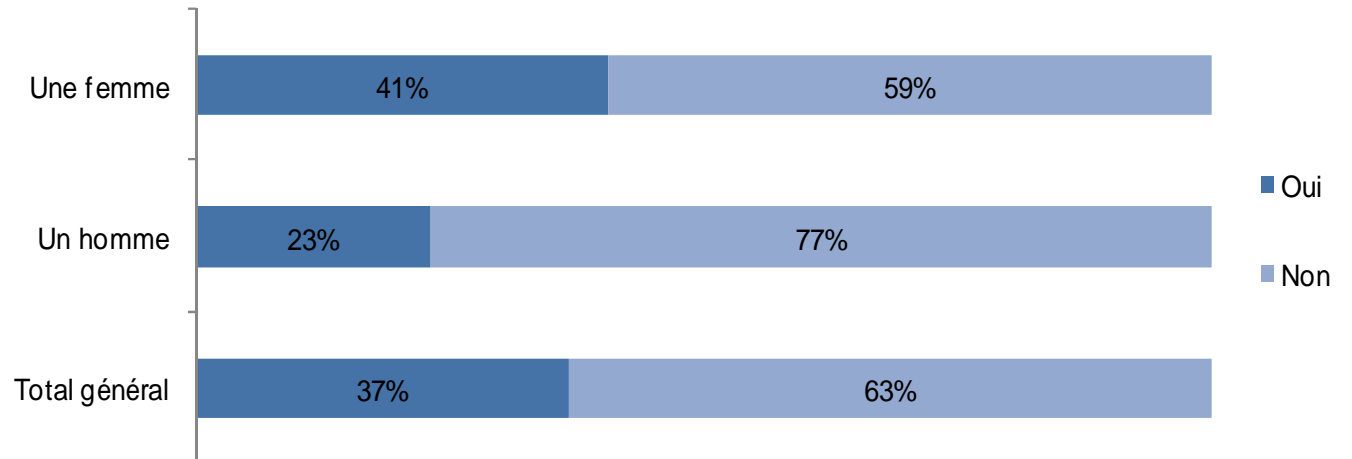


Egalité entre femmes et hommes dans les politiques départementales (2/2)

*Dans votre domaine, avez-vous constaté des différences entre les femmes et les hommes dans leurs **demandes et leurs usages des services et prestations** du Département ?*

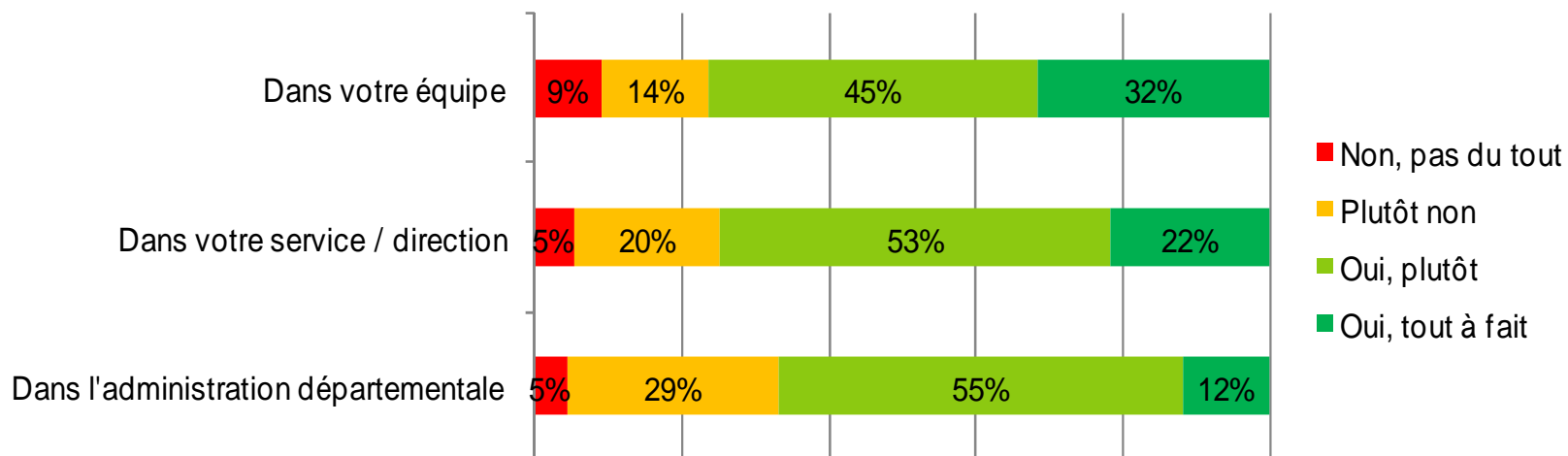


*Dans votre domaine, avez-vous constaté des différences entre les femmes et les hommes dans leurs **comportements et relations avec vous et/ou vos collègues** ?*



Egalité entre femmes et hommes au travail (1/6)

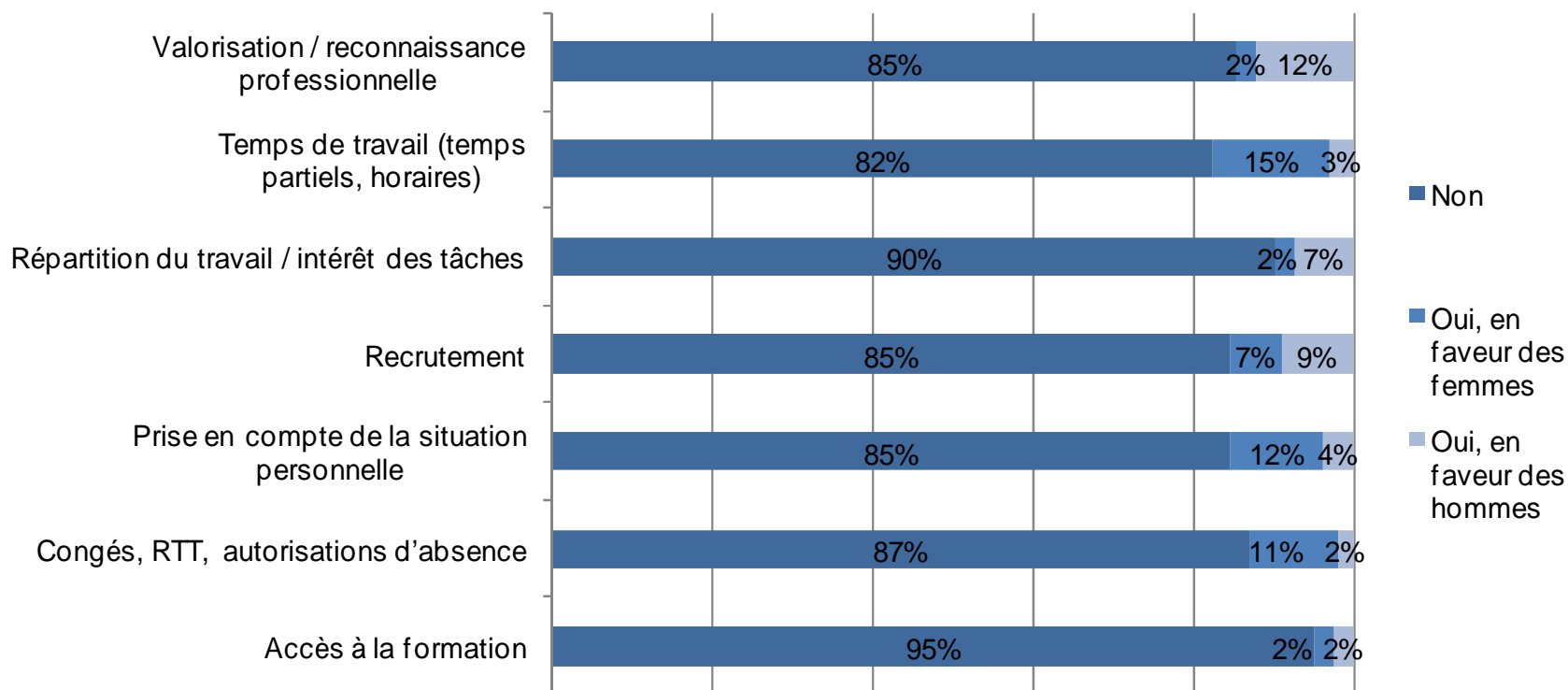
Considérez-vous que les femmes et les hommes sont **en situation d'égalité** au sein du Département ?



Les hommes (78%) sont sensiblement plus nombreux que les femmes (63%) à considérer qu'il existe une situation d'égalité.

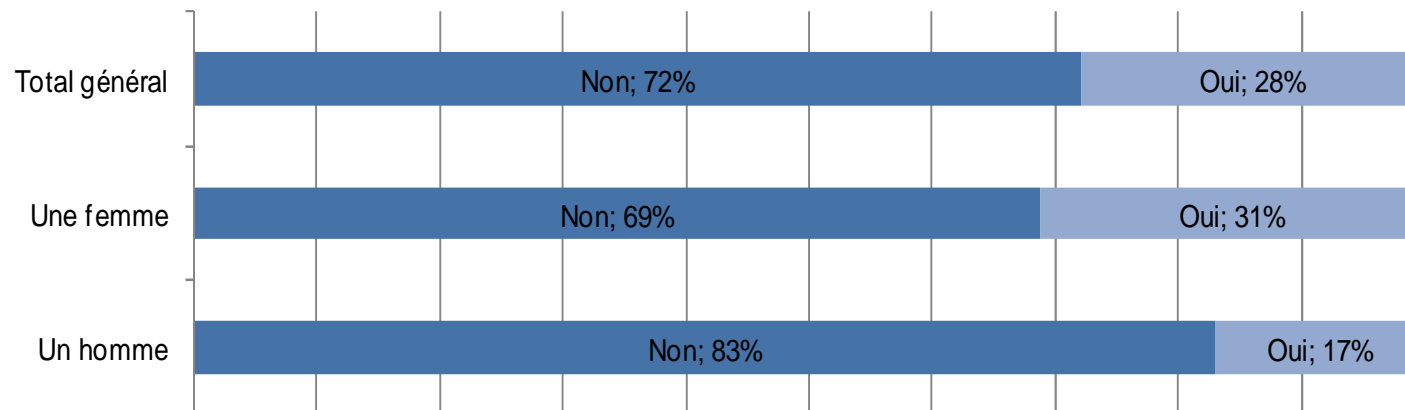
Egalité entre femmes et hommes au travail (3/6)

Considérez-vous que **votre hiérarchie prend en compte le sexe des agents** dans ses pratiques d'encadrement, sur les dimensions suivantes ?

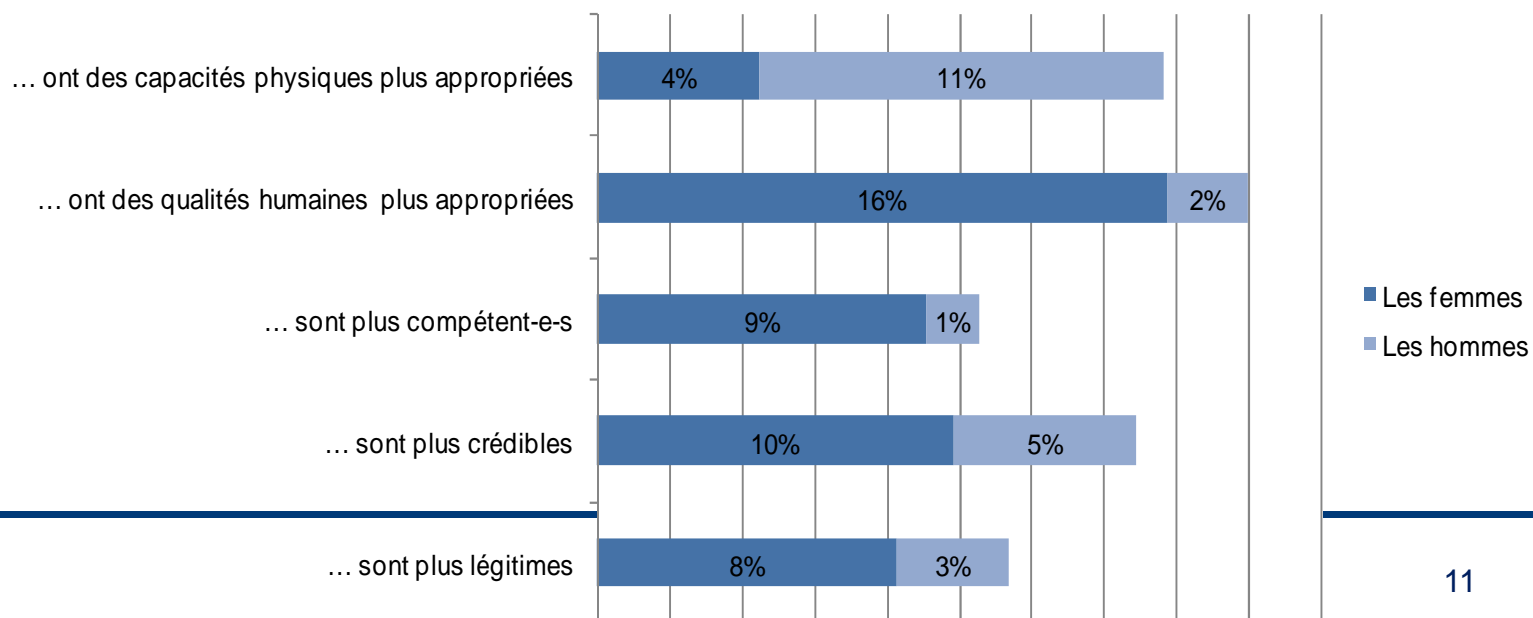


Egalité entre femmes et hommes au travail (2/6)

Pensez-vous que les hommes et les femmes l'exercent de manière différente ?

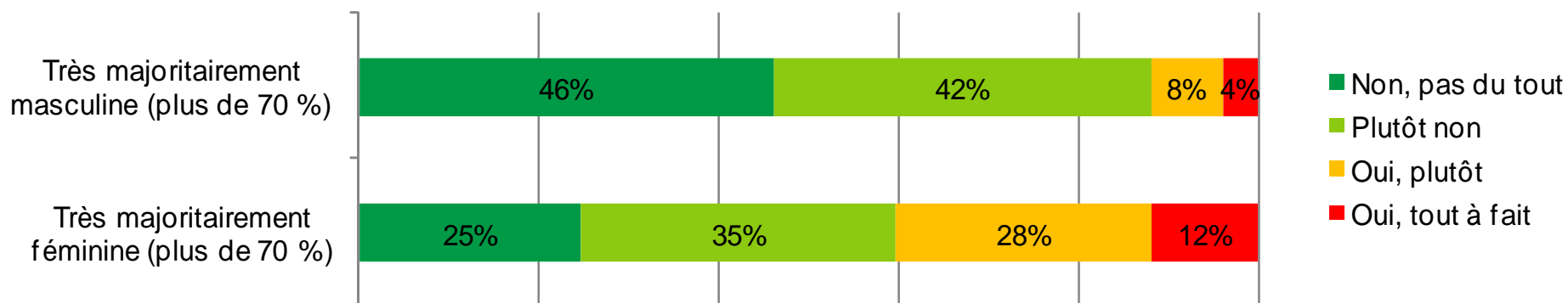


Pour exercer votre métier, pensez-vous que les femmes ou les hommes...



Egalité entre femmes et hommes au travail (4/6)

Si votre équipe est très majoritairement féminine ou masculine, **cette faible mixité est-elle un problème ?**

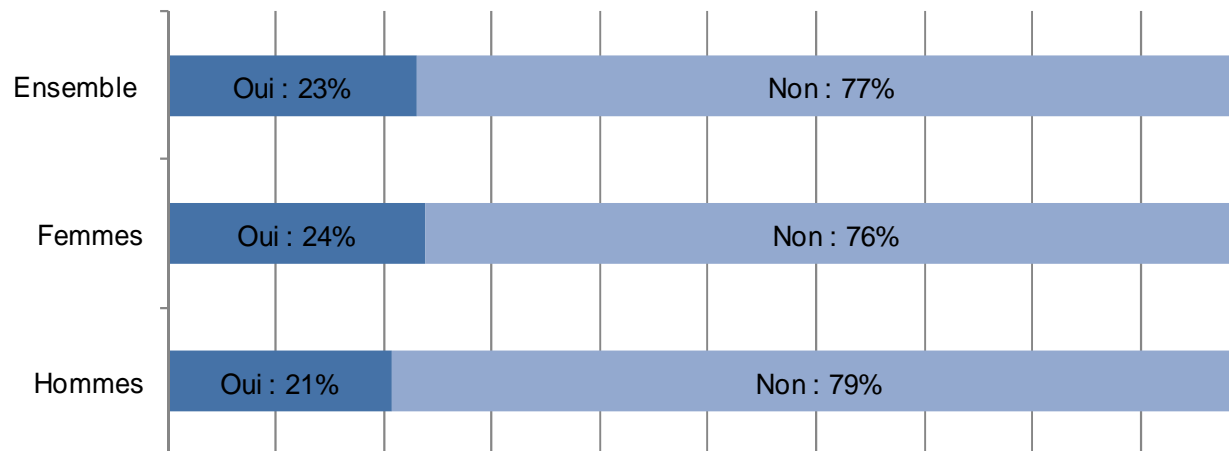


L'absence de mixité est plus souvent perçue comme un problème dans les équipes majoritairement féminines (40%) , beaucoup moins dans les équipes masculines (12%).

Egalité entre femmes et hommes au travail (5/6)

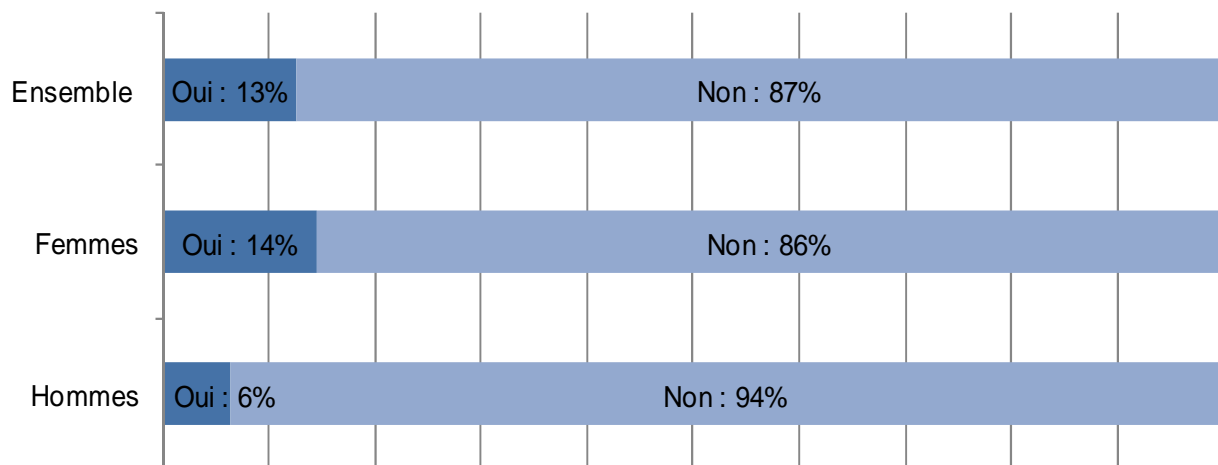
Sur votre lieu de travail, avez-vous été témoin de **remarques ou propos sexistes** ?

Près d'un quart des agents affirment avoir été témoins de propos sexistes.



Sur votre lieu de travail, avez-vous été victime de **remarques ou propos sexistes** ?

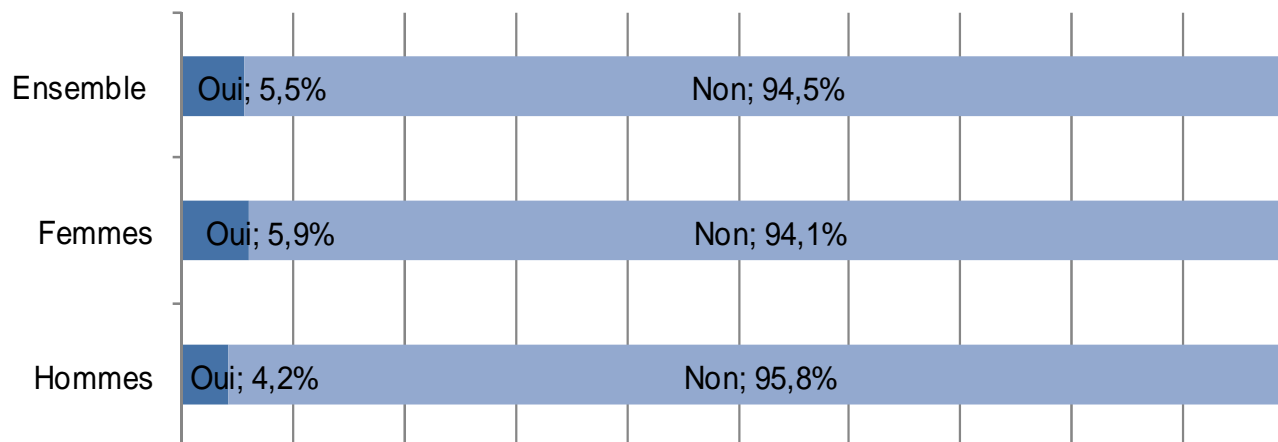
14% des femmes affirment avoir été victimes de propos sexistes, 6% des hommes.



Egalité entre femmes et hommes au travail (6/6)

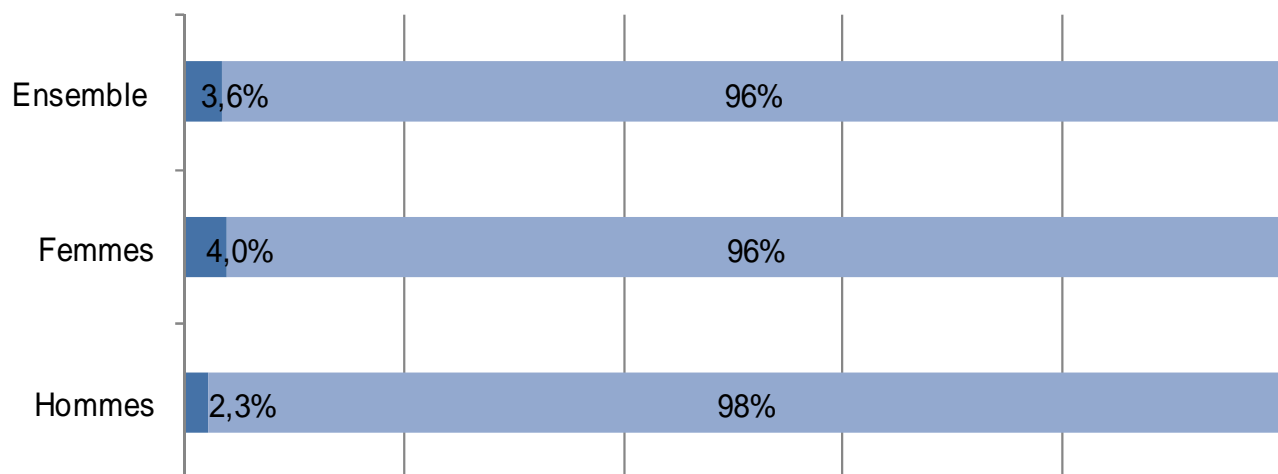
Sur votre lieu de travail, avez-vous été témoin de **harcèlement à caractère sexuel** ?

Un agent sur vingt affirme avoir été témoin de harcèlement sexuel.



Sur votre lieu de travail, avez-vous été victime de **harcèlement à caractère sexuel** ?

4% des femmes affirment avoir été victimes de harcèlement sexuel, 2,3% des hommes.



Préconisations des agents en faveur de l'égalité femmes – hommes (1/2)

- Pour renforcer l'action du Département les agents proposent : la « *structuration d'une politique de promotion de l'égalité avec un volet interne (RH, relations de travail) et un volet externe* » ; « *des moyens humains, matériels, financiers adaptés aux enjeux* » ; la « *mise en place d'un plan d'actions* ».
- Une grande majorité des préconisations portent sur **l'égalité professionnelle** :
 1. Mixité des métiers
 2. Accès des femmes aux postes à responsabilité
 3. Egalité salariale
 4. Développement de la modularité de l'organisation et du temps de travail
 5. Parentalité : remplacement des femmes pendant leur congé maternité, jour de congé supplémentaire pour les pères, promotion du congé parental auprès des deux parents
 6. Modification des pratiques d'encadrement et de management et des relations entre collègues : formation des encadrants
 7. Vigilance et éventuelles sanctions face aux comportements sexistes et aux cas de harcèlement sexuel

Préconisations des agents en faveur de l'égalité femmes – hommes (2/2)

- **Intégration de l'objectif d'égalité femmes – hommes dans les politiques départementales :**
 1. Action éducative : déconstruire les « stéréotypes » qui sous-tendent le « sexisme »
 2. Insertion sociale et professionnelle des femmes seules avec enfants
 3. Développement des solutions de garde d'enfants
 4. Parentalité : implication des pères dans l'éducation et la santé de leurs enfants
 5. Accès au droit
 6. Egalité d'accès à l'espace public et aux équipements

- **Des préconisations transversales :**
 1. Actions de « communication » et de « sensibilisation du grand public », « promouvoir la Charte de l'égalité entre les femmes et les hommes dans la vie locale »
 2. Intégration de l'objectif d'égalité dans les pratiques professionnelles: sensibilisation et formation des agents départementaux, dont les encadrants.
 3. Réflexion, veille, débats citoyens, espace(s) pour faire remonter les problèmes ou partager des expériences
 4. Développement de partenariats avec les associations et les acteurs locaux
 5. Systématiser les indicateurs sexués dans les évaluations de politiques publiques



Trois priorités pour renforcer l'égalité femmes – hommes

1. Structurer une politique transversale de soutien à la parentalité

- ✓ Insertion sociale et professionnelle des femmes seules avec enfants
- ✓ Développement des solutions de garde d'enfants
- ✓ Parentalité : implication des pères dans l'éducation et la santé de leurs enfants

2. Renforcer la mixité des métiers et l'accès des femmes aux postes à responsabilité

3. Mettre en œuvre une campagne de sensibilisation contre le sexisme en direction de tous les agents



Les suites

Restitutions du présent rapport

- Restitution au Comité stratégique de la politique diversité
- Restitution aux organisations syndicales
- Restitution à Mme Pascale Labbé
- Présentation en réunion des directeurs
- Restitution à l'ensemble des agents du Département

Volet prospectif

- Rencontres avec les équipes de direction pour la mise en place de plans d'action opérationnels : à partir de mars